

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	18 (1910)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les sépultures préhistoriques de Chamblanches et leur signification pour l'ethnologie de la Suisse
<b>Autor:</b>	Schenk, Alex
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-17059">https://doi.org/10.5169/seals-17059</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

onéreux pour les sujets qui paient de leur personne, mais sans la garde des trois puissances combinées pour les soumettre, ils se déchireraient quoique désarmés. Vingt familles de représentants vont s'établir à Bruxelles, les Odier en tête. Ces vingt familles emportent avec elles six millions.

\* \* \*

Les lettres de M<sup>me</sup> Ravy, lettres toutes privées nous le savons, expriment cependant bien, croyons-nous, le sentiment qui régnait alors au Pays de Vaud, comme à Berne et dans le reste de la Suisse, au sujet de l'humeur combative des Genevois. On les blâmait, — et, tout à la fois, on les plaignait. Que ne demeuraient-ils pas fraternellement unis, sans qu'il fût nécessaire de leur faire subir l'humiliation de « la garde des trois puissances combinées ! »

J. CART.

---

## LES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES

*et leur signification pour l'ethnologie de la Suisse*

(Suite.)

---

Si nous laissons maintenant de côté les sépultures à cistes de pierre de l'âge de la pierre polie pour nous occuper des documents anthropologiques provenant des stations lacustres néolithiques, nous voyons que les Palafittes de cette période n'ont pas seulement livré une très grande quantité d'objets d'industrie, mais que l'on a trouvé aussi dans l'épaisseur de leur couche archéologique (*Kulturschicht*) des ossements et, en particulier des crânes humains, qui nous renseignent sur les caractères anatomiques et morphologiques de ces peuplades préhistoriques.

Les crânes humains provenant des Palafittes néolithiques actuellement connus ou décrits s'élèvent au chiffre de quarante-trois et se répartissent comme suit :

1 <sup>er</sup> étage ou étage archaïque . . . . .	6 crânes;
2 <sup>e</sup> »        du bel âge de la pierre polie.    20	»
3 <sup>e</sup> »        de transition (morgien) . . . . .	17    »

Les crânes se rapportant au *premier étage* de l'âge de la pierre polie proviennent des Palafittes de Chavannes (lac de Bienne), Meilen (lac de Zurich), de Granges (lac de Morat) et de Concise (lac de Neuchâtel).

En outre, les Palafittes de Concise et de Grandson (lac de Neuchâtel), de Moosseedorf (canton de Berne) ont fourni des ossements de cette première époque.

L'indice céphalique moyen de ces crânes, sexes réunis, atteint 82,34, variant de 79,4 à 85,21.

Comme l'a si bien fait remarquer, il y a quelques années, M. le Dr Georges Hervé, professeur à l'Ecole d'anthropologie de Paris, dans son étude sur *Les Populations lacustres*, « ces brachycéphales ne semblent pas différer notablement des brachycéphales néolithiques plus ou moins laponoïdes, du nord-est de la Gaule. Quelques ossements de même époque ont permis de constater, d'autre part, chez les premiers lacustres, un léger prognathisme alvéolaire, la vigueur de la mandibule, des os longs médiocrement gros, mais présentant de fortes empreintes musculaires, etc., caractères qui sont bien ceux de la race de Grenelle<sup>1</sup> ».

Les crânes du *deuxième étage néolithique*, du *bel âge de la pierre polie*, de *l'époque robenhausienne* sont au nombre de vingt et proviennent des Palafittes de Latrigen, Locras, Pfeidwald, Chavannes (lac de Bienne), d'Auvernier, La Lance, Concise, Chevroux (lac de Neuchâtel), d'Anthy (lac Léman),

<sup>1</sup> G. Hervé, *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 1895, page 140.

etc. Cette série se décompose, d'après la valeur de l'indice céphalique, en dix crânes brachycéphales, deux crânes mésaticéphales et huit crânes dolichocéphales. L'indice céphalique moyen des crânes brachycéphales est de 83,09, soit 81,73 pour les crânes féminins et 84,45 pour les crânes masculins ; la face, courte et large est toujours chamaeprosope. La taille calculée d'après la méthode de M. le professeur-Dr L. Manouvrier, directeur du laboratoire d'anthropologie de l'Ecole des Hautes Etudes, à Paris, est de 1<sup>m</sup>60 pour le sexe masculin et de 1<sup>m</sup>50 pour le sexe féminin. L'indice céphalique moyen des crânes allongés s'abaisse à 70,31, indiquant une dolichocephalie très prononcée; elle est même plus accentuée dans le sexe féminin (indice 69,88), que dans le sexe masculin (indice 72,47). La face, haute et étroite, est leptoprosope. Les deux crânes mésaticéphales ont un indice moyen de 78,1.

Il y aurait donc eu, en Suisse, au bel âge de la pierre polie, outre la race terrienne représentée par les populations de ChamblanDES, deux races très nettement distinctes : 1<sup>o</sup> une race brachycéphale ou sous-brachycéphale à face courte et large; 2<sup>o</sup> une race dolichocéphale à face haute et étroite.

Les dix-sept crânes du *troisième étage* néolithique, de l'époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze ou *époque morgienne*, proviennent des Palafittes du lac de Morat, du lac de Bienne et du lac de Neuchâtel. Ils se décomposent comme suit :

1<sup>o</sup> Six crânes brachycéphales ou hyperbrachycéphales, indice céphalique moyen de 86,67 (86,13 pour les crânes masculins et 87,26 pour les crânes féminins);

2<sup>o</sup> Deux crânes mésaticéphales (indice moyen de 78,45);

3<sup>o</sup> Neuf crânes dolichocéphales à face leptoprosope, indice céphalique moyen de 73,5 (73,18 pour les crânes masculins et 74,2 pour les crânes féminins).

L'étude des restes humains, provenant des Palafittes néolithiques, nous démontre donc que pendant la première

époque les stations lacustres n'étaient vraisemblablement peuplées que par des habitants à tête courte, brachycéphales, se rattachant à la race de Grenelle (protobrachycéphales de M. Georges Hervé) ; que pendant la deuxième époque il y a une proportion à peu près égale de crânes brachycéphales et de crânes dolichocéphales (race dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale) ; enfin, qu'à l'époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze, les dolichocéphales sont les plus nombreux, mais la dolichocéphalie est moins pure, tandis que les brachycéphales, au contraire, présentent une pureté de type remarquable.

\* \* \*

Si, avec l'apparition dans l'Europe occidentale de l'industrie des métaux, du cuivre d'abord, du bronze ensuite, nous abandonnons les temps préhistoriques pour aborder ceux du protohistorique, nous voyons que l'âge du bronze, en Suisse, est spécialement caractérisé par les Palafittes de cette époque, dont le nombre, au bord des lacs de la Suisse occidentale surtout, est relativement considérable.

Nous n'avons plus affaire ici à de pauvres villages, dont les habitants à demi-sauvages ne vivaient que du produit de la pêche et de la chasse, mais à des bourgades organisées, à des cités florissantes où régnait déjà un certain luxe et où les produits de l'industrie révélaient cette beauté et cette élégance de formes qui caractérisent une civilisation déjà avancée.

La pierre et la corne de cerf ont fait place au bronze et ne sont plus que rarement utilisées. L'ambre, le verre, l'or même apparaissent dans la composition des objets de parure les plus recherchés ; le fer aussi intervient vers la fin de la période, non à titre de métal vulgaire, mais comme précieux

auxiliaire pour enrichir les bijoux ou façonnner des armes de luxe ou d'apparat<sup>1</sup>.

Les produits de la céramique accusent un immense progrès vis-à-vis des vases lourds et grossiers de la période précédente; et lors même qu'ils ne peuvent rivaliser avec ceux de la céramique classique, les vases de l'âge du bronze, malgré leur forme simple et primitive, n'en sont pas moins élégants et gracieux. Cette époque du *bel âge du bronze lacustre* est caractérisée encore par d'importantes modifications constatées dans les races des animaux domestiques et les variétés des plantes cultivées. A l'époque de la pierre archaïque, les Palafitteurs étaient surtout chasseurs; le bétail ne se multiplia que dans les stations du bel âge de la pierre polie et ne devint abondant et varié qu'à l'âge du bronze, et il est probable que ces nouvelles variétés, ces nouvelles espèces, ont été sélectionnées, si non introduites, en Suisse, par l'homme, et qu'elles correspondent aussi vraisemblablement à des modifications ethniques provoquées par l'immigration de nouvelles peuplades.

Les crânes actuellement connus provenant de Palafittes de l'âge du bronze sont au nombre de cinquante et un, mais beaucoup de ces pièces sont incomplètes ou appartiennent à des enfants. Néanmoins, elles nous renseignent d'une façon suffisante sur les races d'hommes qui habitaient les Palafittes à cette époque où la population de la Suisse avait déjà atteint une densité relativement grande et une civilisation développée.

L'on est frappé lorsqu'on examine ces crânes de reconnaître que ceux qui proviennent des Palafittes du premier étage de l'âge du bronze sont en majorité dolichocéphales et identiques de forme à ceux des populations d'origine septentrionale de la fin du néolithique. Sur trente-sept

<sup>1</sup> V. GROSS. *Les Protohelvètes*, Paris 1883.

crânes mesurables de cette époque, nous avons vingt crânes masculins et dix-sept crânes féminins, se répartissant comme suit :

		Indice céphalique moyen.
12	crânes masculins dolichocéphales;	73,4
2	» mésaticéphales ;	77,88
6	» brachycéphales ;	85,09
10	crânes féminins dolichocéphales;	74,48
4	» mésaticéphales ;	77,63
3	» brachycéphales ;	82,31

Cette similitude de caractères anatomiques et morphologiques de la boîte crânienne entre les lacustres dolichocéphales de la fin de l'âge de la pierre polie et ceux de la première moitié de l'âge du bronze avait permis à M. Georges Hervé de considérer les Palafitteurs dolichocéphales de l'âge du bronze comme étant incontestablement les descendants directs des Palafitteurs dolichocéphales de l'âge de la pierre polie <sup>1</sup>.

Si les stations de l'âge du bronze du commencement de la période renferment, en majorité, des crânes allongés, il existe, dans celles de la deuxième moitié, des crânes courts, brachycéphales ou hyperbrachycéphales, à côté de crânes dolichocéphales et mésaticéphales, et il est permis d'admettre, avec M. Hervé, que ces néobrachycéphales venus de l'Est, arrivant en Suisse, comme leurs prédecesseurs de l'âge de la pierre polie, par la grande vallée du Danube, au travers des cols des Alpes, ont précisément contribué, en Gaule, au développement de la civilisation du bronze et à la transformation des espèces domestiques. Ces brachycéphales, que l'on peut considérer comme les vrais Celtes, présentent un crâne globuleux excessivement court, avec sphéricité marquée vers les bosses pariétales, un front élevé allant en

<sup>1</sup> G. HERVÉ. *Les Populations lacustres.*

s'élargissant, une différence assez grande entre les deux diamètres frontaux. En vue de profil, le front s'élève régulièrement jusqu'au bregma et dès l'obélion commence une chute caractéristique de la partie postérieure du crâne ; en vue postérieure, il est presque toujours limité par un contour pentagonal : c'est autrement dit le *type de Disentis* de His et Rütimeyer.

Nous possédons quatorze crânes lacustres de cette deuxième moitié de l'âge du bronze et voici leur répartition :

		Indice céphalique moyen :
5	crânes masculins brachycéphales;	87
1	» mésaticéphale ;	78
5	crânes féminins brachycéphales ;	85
2	» mésaticéphales ;	78,5
1	» dolichocéphale ;	76

De même, les sépultures de l'âge du bronze qui se rapportent à la fin de la période fournissent aussi une majorité de crânes brachycéphales, ainsi que nous le verrons plus tard.

Nous considérons donc ces populations brachycéphales de l'âge du bronze comme appartenant à la même souche ethnique que les anciens brachycéphales des premiers Palafittes néolithiques, mais ils semblent l'avoir emporté sur ces derniers par la pureté plus grande de leur type, ce qui s'explique par le fait qu'arrivant plus nombreux et habitant souvent des régions retirées, des vallées montagneuses, ils ont été mis, de cette façon, à l'abri de contacts dolichocéphales qui avaient, chez leurs prédecesseurs, atténué leurs principaux caractères et, en particulier, leur brachycéphalie.

Du reste, le fait que l'on a rencontré, à maintes reprises, dans quelques anciennes sépultures néolithiques des crânes semblables, par leur forme et par leur indice céphalique, à ceux des néobrachycéphales de la fin de l'âge de bronze

démontre suffisamment cette parenté ethnique. C'est ainsi, par exemple, que sur huit crânes néolithiques conservés au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble et au Laboratoire de géologie de la faculté des sciences de la même ville, provenant des grottes de Balmes de la Buisse, à Voreppe, canton de Voiron, et de celles de Balmes de Fontaine, dans le département de l'Isère, trois sont franchement brachycéphales avec des indices de 83.3, 85.6 et 92.1, et M. le professeur Dr A. Bordier, directeur de l'Ecole de médecine de Grenoble, qui les a étudiés, indique qu'ils ont l'occipital droit et un air savoyard. De même le Dr F. Delisle a trouvé, dans une grotte du département de la Drôme, au quartier de Bois, commune de Chantemerle, un crâne fortement globuleux, à indice céphalique de 87, et rappelant la forme crânienne brachycéphale des Ligures.

Paul Broca a rencontré, en outre, dans une série de vingt-cinq crânes des dolmens de la Lozère, quatre crânes brachycéphales ayant des indices céphaliques compris entre 83.7 et 89.8. Tous ces crânes, comme celui découvert dans une grotte sépulcrale néolithique fouillée à Challes, près de Chambéry, présentent une tête franchement globuleuse, à large occiput aplati, se rapprochant de celles des populations celtiques contemporaines, en particulier des Auvergnats et des Dauphinois actuels<sup>1</sup>. Le crâne féminin provenant du Palafitte de Concise (*époque morgienne*) décrit par M. le Dr R. Verneau<sup>2</sup> et les deux crânes masculins décrits par M. Pittard<sup>3</sup>, l'un provenant de la station de Point, près de Concise (*époque morgienne*) et l'autre trouvé dans le Palafitte de Concise du bel âge du bronze, qui sont tous trois hyper-

<sup>1</sup> G. HERVÉ. *Les Brachycéphales néolithiques*. Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris. 1894 et 1895.

<sup>2</sup> R. VERNEAU. *Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre*. L'anthropologie 1894,

<sup>3</sup> E. PITTARD. Sur de nouveaux crânes provenant de diverses stations lacustres. L'anthropologie, 1899. *Deux nouveaux crânes humains de cités lacustres*. L'anthropologie, 1906.

brachycéphales, sont des spécimens caractérisés de la race à courte tête qui, venant de l'Est, envahit l'Europe occidentale en nombre considérable au dernier âge du bronze lacustre, et à laquelle appartiennent les populations actuelles dites celtes ou celto-ligures. Ces exemples confirment et laissent encore intacte aujourd'hui la belle synthèse ethnologique de la Suisse enseignée, il y a une quinzaine d'années par M. le professeur Georges Hervé à l'Ecole d'anthropologie de Paris.

En résumé, au début de l'âge du bronze, des Dolichocéphales — se rattachant à la *race dolichocéphale d'origine septentrionale* — que l'on peut considérer, peut-être, comme les prédecesseurs des Gaëls, Galates, suivant Diodore de Sicile, aux cheveux blancs dans l'enfance, blonds à l'âge adulte, à la peau blanche et à la carnation molle, forment la majorité des populations lacustres ; ils ont complètement submergé leurs prédecesseurs à la tête arrondie, mais, vers la fin de l'âge du bronze et au commencement de l'âge du fer, l'élément brachycéphale a acquis une supériorité numérique incontestable. Par contre, dans les sépultures provenant des nécropoles de l'époque de la Tène ou gallo-hélvète, les crânes allongés sont en nombre équivalent aux crânes brachycéphales et mésaticéphales. Il en est de même pour les crânes provenant de tombeaux helvétiques de l'époque des invasions germaniques du v<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècles de notre ère.

En effet, avec le premier âge du fer, l'époque de Hallstatt, nous voyons apparaître, en Suisse, un peuple envahisseur, de grande taille et dolichocéphale, qui a peut-être détruit les Palafitteurs et pris leur place comme population dominante du pays ? Ce peuple envahisseur avait un mobilier où le bronze dominait encore, avec des épées de fer du type de celles du bronze, avec des bracelets et des phalères en lamelles de bronze, avec des fibules caractéristiques. Des tumulus recouvriraient

les cadavres de ceux de leurs morts qu'ils inhumait, et les urnes cinéraires quand ils pratiquaient l'incinération. Puis, ensuite, arrivent les gens de La Tène avec un armement entièrement de fer, des fibules d'un nouveau type, qui enterraient leurs morts en des cimetières (*Reihengräber*), dans des cercueils de bois, mais qui, anthropologiquement parlant, appartiennent à la même race que les gens de Hallstatt.

Ce peuple envahisseur, du deuxième âge du fer, de l'époque de La Tène, était celui des Helvétiens que les auteurs latins, César, Tacite, entre autres, nous ont décrits. Les éléments de cette détermination sont les suivants :

« a) Les Palafitteurs n'ont pas été vus par les Romains ; ceux-ci nous eussent certainement parlé des mœurs de castors de ces peuples armés de bronze. Donc les Palafitteurs ne sont pas ces Helvétiens qui, sous la conduite d'Orgétorix, brûlèrent leurs villages en l'an 58 avant Jésus-Christ, envahirent la Gaule et se firent battre à Bibracte au passage de la Saône.

» b) L'armement de l'époque de La Tène était celui des Gaulois et par conséquent des Helvétiens, tribu des Gaulois. La grande épée de fer mal trempé, qui ne pouvait frapper que de taille et qui se recourbait sur l'armure des Romains, et devait être redressée par le pied avant de porter un nouveau coup, est reconnaissable dans les monuments de l'arsenal de La Tène ou du champ de bataille de Tiefenau.

» c) Dans les ruines de La Tène, on a retrouvé assez de monnaies gauloises pour que cette attribution soit définitivement acceptée.

» Donc les Helvétiens de l'histoire sont représentés par le peuple archéologique de La Tène<sup>1</sup>. »

(A suivre).

Dr-prof. Alex. SCHENK.

---

(<sup>1</sup>) F.-A. FOREL. *Le Léman*, vol. III, page 489.